

Service émetteur : Délégation Départementale des Côtes d'Armor
Pôle Santé-environnement

Date : Saint Brieuc, le 14 novembre 2018

ADD. COM. DU MENE

(0356)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	lundi 29 octobre 2018 à 14h00
Installation	UDI	000045	SAINT GOUENO NORD	par :	ARS - JEAN CLAUDE VIANNAYE
Point de surveillance	P	0000000056T	SAINT GOUENO - FONTAINE CLAIRE	Type visite :	AUBAC
Localisation exacte	N°20-CHEZ MME (MAHE)-ROBINET CUISIN			Motif :	CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES
Désinfection	Flambage				

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
Saveur (qualitatif)	2 qualitatif				
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,11 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	0,07 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,18 mg(Cl ₂)/L				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Ploufragan 2202

(Zoopôle, 7 rue du Sabot BP 54-22440 PLOUFRAGAN Tél : 02 96 01 37 22 Fax 02 96 01 37 50 Responsable : Mme C. PRODHOMME)

Type d'analyse : AUDIV (Code SISE : 00196319) Dossier : 18-036228-001	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	12 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	4 n/mL				

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00198304)

Les analyses réalisées mettent en évidence des résultats conformes pour les paramètres analysés (ce contrôle fait suite au prélèvement du 22/10 qui avait mis en évidence des résultats bactériologiques non satisfaisants). Néanmoins, les mesures effectuées sur site au moment du prélèvement confirment une faible teneur en désinfectant résiduel en dépit des actions correctives demandées lors de notre alerte auprès de l'exploitant. Il convient de veiller à garantir la présence de désinfectant résiduel sur cette zone du réseau.

Pour le DGARS, et par délégation
l'Ingénieur du Génie Sanitaire

signé

Carole CHERUEL